

La lettre de

l'agriculture durable

Systèmes de production agricole + économes & + autonomes

Janvier-février-mars 2020 - n° 91



Évaluer pour évoluer...

Au Civam Adage 35, nous avons développé une tradition d'analyse des résultats économiques. Mais les chiffres sont progressivement devenus une porte d'entrée vers des sujets plus larges et plus personnels : "comment je me sens dans mon travail, qu'est ce que j'en attends ?" ; "comment je vois ma ferme dans 5 ans ?"... En effet, évaluer la performance revient à regarder notre capacité à atteindre les objectifs que nous nous fixons et donc à évoluer !

VERS NOTRE RÉSEAU ET AU-DELÀ. Élargi depuis 15 ans aux fermes en bovins lait du Grand Ouest, notre *observatoire technico-économique* fait désormais référence au-delà de nos réseaux. La rigueur de ses études suscite le respect et les indicateurs de performances que nous avons créés et fait reconnaître - comme l'empreinte foncière- sont repris par d'autres que nous.

La synthèse des résultats annuels est une publication attendue au-delà des Civam (version résumée en p. 10-11 de cette LAD). Elle propose des références pour les agriculteurs.trices. C'est aussi un outil de plaidoyer pour démontrer la pertinence des systèmes économes et autonomes basés sur le pâturage. Il suscite l'intérêt, entre autres, d'organisations environnementales.

RENOUVELLEMENT & IMAGINATION. L'observatoire peut désormais aborder des questions plus complexes, notamment sur la rentabilité des "petites" fermes : vaut-il mieux s'agrandir ou faire évoluer son système de production ? Une réponse claire a été publiée l'an dernier : changer de système est économiquement valable, sans parler des avantages en terme d'environnement et d'emploi.

A l'heure où nous faisons des propositions pour la nouvelle politique agricole commune, c'est un outil irremplaçable.

En revanche, il demande chaque année un effort de renouvellement et d'imagination. C'est le rôle tenu par son comité de pilotage, en lien étroit avec le travail important réalisé chaque année par les salariés.

INSPIRER. L'observatoire technico-économique des systèmes bovins lait du Grand Ouest a vocation à perdurer en tant que tel, mais il inspire déjà d'autres travaux d'évaluation sur l'ensemble du Réseau, à l'échelle des systèmes de production : systèmes allaitants de moyenne montagne qui engraisent à l'herbe, systèmes maraîchers en région Paca. Au-delà des fermes, on évaluera la durabilité d'initiatives de territoires, sur l'alimentation ou encore l'installation de nouvelles activités.

Le rôle du référent que j'assumais jusqu'à présent aura à s'adapter à cette nouvelle donne.

RELAIS. Aujourd'hui, la transmission de notre ferme se précise, notre parcours de paysan se termine. Je souhaite passer le relais sur ce poste de "réfèrent évaluation". Réfléchissez-y dans vos groupes Civam et... n'hésitez pas à postuler.

Joël Restif,
producteur laitier en Bretagne,
réfèrent du comité de pilotage
Évaluer pour Évoluer
du Réseau Civam.



Régime stocks... en attendant des temps meilleurs. Bonne année 2020.

Sommaire

- **INITIATIVES** **2-3**
 - . Partenariats Civam-Cuma
 - . Femmes en fermes, dynamique forte des Civam
- **HERBAGES & CIE** **4-5**
 - . Engraisser à l'herbe
 - . Facteurs d'élevage et qualités de la viande
 - . L'écho des pâtures
- **CULTURES ÉCONOMES** **6-7**
 - . Valoriser les déchets verts à la ferme
 - . Un nouveau "Pourquoi-Comment"
 - . L'écho des cultures
- **POLITIQUES PUBLIQUES** **8-9**
 - . Le pari des collectifs d'agriculteurs dans la prochaine PAC
 - . Manifeste pour l'usage des plantes en élevage
- **REPÈRES** **10-11**
 - . 10 ans d'observatoire des systèmes laitiers économes : les grandes tendances
- **À LIRE, À VOIR** **12**
 - ... Mon travail au fil des saisons, par le Cedapa.
 - ... Formations
 - ... Agenda

Trim estriel - 3,25 euros





OCCITANIE

Le FDCivam du Gard organise de nombreuses formations en agroécologie et agroforesterie. En janvier : "Initiation à la création d'une forêt-jardin" (le 17), "Microferme et permaculture en maraîchage : des rêves à la viabilité" (les 30 et 31); en mars : "Un sol vivant. Pourquoi, comment ?"
Contact : fd@civamgard.fr

MASSIF CENTRAL

Le séminaire annuel du projet ADMM s'est tenu le 26 novembre à VetAgroSup (Lempdes, 63). Au menu de cette journée d'échanges sur les travaux du Réseau : "la maximisation du pâturage pour des élevages + autonomes et + économes"; "Développer son autonomie avec de nouvelles pratiques et grâce aux dynamiques collectives" (exemple des semences paysannes comme levier d'évolution); "Des produits de qualité qui contribuent aux dynamiques de nos territoires de montagne"; "les systèmes d'élevages économes et autonomes dans le changement climatique". Avec témoignages d'éleveurs et d'animateurs du réseau ADMM, acteur des filières, Solagro...
Contact : orlane.leu@civam.org qui remplace lore.blondel@civam.org début 2020.

BRETAGNE

Le Civam AD 56 a été sollicité par le Conseil Départemental pour valoriser des espaces naturels sensibles par la fauche ou le pâturage. Il s'agit de recréer du lien entre des réserves de biodiversité du département et l'agriculture. Une rencontre a eu lieu le 12 décembre à Taupont sur l'un de ces sites avec des paysans du Civam 56 intéressés pour valoriser ces surfaces dans leur système fourrager, avec l'intervention de paysans du Cedapa et du Civam 29 qui participent à l'AEP sur la valorisation des milieux naturels. Une journée riche en échanges et en idées.
Contact : Maude, civamad56@civam-bretagne.org

PAYS DE LA LOIRE

Le Civam AD 72 organise entre autres une formation "Optimiser son système herbager pâturant" destinée aux éleveurs, toutes productions confondues, souhaitant découvrir et mettre en place un système herbager autonome et économe (les 26/01, 11/02, 31/03 et 26/05). A partir du 6/02, "Améliorer la santé de son troupeau : Approche par la méthode OBSALIM®" pour les éleveurs, bovins lait et viande, Le site Internet des fermes pédagogiques de la Sarthe a aussi fait peau neuve! Voir sur <https://www.fermes-pedagogiques.org/>
Contact : civamad72@civam.org ou 02 43 14 23 07.

Transition vers une agriculture +autonome et relocalisée

Civam & Cuma* partenaires

Les projets construits sur des partenariats entre Cuma et Civam se développent en de nombreux domaines. Trois exemples parmi d'autres, à suivre en 2020. Lire aussi en page 8.

NOUVELLE AQUITAINE

ATELIER DE TRANSFORMATION en quête d'échanges

Le Civam de la Vienne accompagne une Cuma composée de 5 fermes qui travaille à mettre en place un atelier de découpe et de transformation de viande. L'atelier est dimensionné pour découper et transformer 40 t de viande (bovin, ovin, porc, volailles) avec une surface d'environ 400 m². Pour l'instant, les 5 fermes apportent 22 t : il y a donc encore de la place. Une partie transformation chaude est prévue pour les plats cuisinés et la mise en conserve. Le plan de l'atelier a été établi cette année grâce au travail d'un bureau d'étude spécialisé. Une étude de faisabilité économique est en cours pour déterminer les coûts de revient, les besoins d'apport de viande supplémentaire et les modes de facturation. Le groupe souhaite échanger avec des producteurs engagés dans des ateliers de taille similaire, en cours de création ou en activité. Est-ce qu'un Civam aurait accompagné un atelier de ce type ou en connaîtrait ? Il s'interroge notamment en ce moment sur la facturation de l'utilisation de la cuisine pour la transformation chaude : facturation à la demi-journée de 4h, ou à l'heure ? Ajout d'une facturation à l'autoclave ? etc.

Contact : Laure Boniakowski, Civam du Châtelleraudais et du Montmorillonnais
05 49 00 76 11 ou 06 79 03 84 52.

PARTENARIAT AUTOUR DE L'HUILE ET DES TOURTEAUX



Dans les landes, l'Alpad (Association landaise pour la promotion de l'agriculture durable) travaille avec la Cuma Adour Protéoil. Cette Cuma a été fondée par des agriculteurs de l'Alpad pour augmenter l'autonomie protéique des élevages landais en triturant des graines de tournesol et de colza. Aujourd'hui, la Cuma compte 92 adhérents et triture 1800 t de graines bio et conventionnelles. La SARL Oleandes propose des huiles pour l'alimentation humaine en conditionnement de 1 à 20 l. Les éleveurs récupèrent les tourteaux à 13 % MG et du soja toasté en prestation de service par la Cuma pour leurs élevages. Afin d'assurer une production 100% landaise, l'Alpad met en place chaque année pour la Cuma un essai variétal de tournesol. Et elle organise des journées techniques pour les Cumistes qui veulent améliorer leur savoir-faire sur ces deux cultures.

Contact : Antoine Parisot, Alpad, 05 58 75 02 51, <http://www.oleandes.fr/> et LAD 74, p.2

BRETAGNE

CULTURES ÉCONOMES

"Bertrand, agriculteur du groupe Dephy Ecophyto animé par le Civam du Morbihan, s'est posé la question du désherbage mécanique du méteil l'hiver dernier car il implantait cette culture pour la 1^{ère} fois. La Cuma de Lande Vache Gare (dont il était le président) venait d'acquiescer une herse étrille, mais personne ne l'avait encore utilisée ni ne savait comment la régler. Nous avons donc organisé avec cette Cuma une démonstration de désherbage mécanique du méteil en mars 2019 sur une parcelle de la ferme de Bertrand. L'après-midi a rassemblé une vingtaine de paysans et a permis de communiquer sur les pratiques de réduction des phytos et de montrer que du matériel était disponible localement pour tester le désherbage mécanique.

Satisfaits de cette 1^{ère} expérience ensemble, nous sommes en réflexion sur un partenariat plus conséquent avec plusieurs Cuma morbihannaises autour d'un projet de production de grandes cultures économes en intrants pour l'alimentation humaine : lentille, blé panifiable, chanvre, quinoa... Pour le groupe de paysans à l'origine du projet, il semble essentiel d'investir le sujet avec les Cuma notamment sur les questions de matériels disponibles localement pour semer, désherber et récolter ces nouvelles cultures. Une demande de financement auprès de la Région est en cours. Réponse attendue en février".

Maude, civamad56@civam-bretagne.org

* : Coopérative d'utilisation du matériel agricole.



Chez vous...

PAYS DE LA LOIRE

Femmes en fermes

4 octobre 2019, Vieilleville (44) : les journées des groupes féminins de Réseau Civam débutent. C'est parti pour deux jours denses, enthousiasmants et porteurs de pistes pour la suite...

... Mme la Mairesse accueille ce public venu de toute la France. Quelques mots sur l'origine de ces rencontres et les travaux s'organisent autour du thème retenu : "vie pro, vie perso". La salle s'emplit d'échanges, facilités par les rencontres organisées sur le terrain depuis quelques semaines, mois, plusieurs années parfois. Un climat s'installe : écoute, confiance, respect.

ANNÉES 50 ? Pas de doute, le rythme pro règle le rythme perso. Les empreintes familiale et culturelle marquent l'organisation et la place de chacun.e à la ferme. Difficile de tracer une frontière, de garder l'équilibre, de "s'y retrouver" entre travail, famille et soi. Mais quelle satisfaction de prendre le temps de s'y essayer, de montrer que s'épanouir et vivre correctement ce "genre" de challenge est possible !

Clémentine Comer donne les résultats de 6 ans de travaux fondés sur des entretiens auprès de paysannes bretonnes : la conciliation vie pro / vie perso / vie familiale est une problématique récurrente. Le partage des tâches semble se réduire à la formulation d'un compromis résultant d'une négociation très privée, liée à la qualité relationnelle du couple, dont la responsabilité incombe bien souvent aux femmes. En sus, le statut d'agricultrice apparaît très tard. Les droits professionnels évoluent lentement, même si la presse loue régulièrement des "wonder women". Clémentine Comer souligne l'impact de ces limites sur les places prises, subies, acceptées, adaptées, choisies par les femmes.

La sociologue présente 4 idéotypes d'agricultrices: les accompagnantes, les héritières, les battantes, les bâtisseuses. Le parcours et les conditions d'entrée dans le métier marquent la manière de le concevoir. Dans la salle, l'émotion est forte. Chacune se retrouve dans un ou plusieurs idéotypes. Lier sa situation personnelle à une construction sociale collective permet de se sentir moins seule mais montre également l'ampleur de la tâche pour faire bouger les lignes. Les quelques hommes présents sont estomaqués, pensant initialement que ces situations étaient dépassées depuis les années 50. Il s'avère que non.

MODES DE VIE. "L'agriculture est plus qu'un métier", c'est un mode de vie qui diffère selon les parcours et influe sur la manière de penser le projet familial. Dans la salle se dessine la volonté de valoriser et de mettre en lumière les potentialités de chacune. Le film réalisé par "Les Frangines" venues de Haute Garonne illustre les propos tenus.

Des post-it* s'accumulent, exposant, en témoignages anonymes, les moments où "je me suis sentie à ma place", ceux où "je me suis sentie blessée par du sexisme". >> suite en p. 11..

* Elles ont écrit...

Je me suis sentie mal quand...

. "années 1985-88 ; les enfants sont entrés au collège. Je suis "sans profession". Pourtant, je travaille du matin au soir."

. "le voisin qui part en retraite me dit : « Je te laisserai des terres ». Trois mois après, tu apprends qu'il dit aux autres : « Non, elle n'est pas capable, jamais je ne lui laisserai de terres »".

. "la banquière change la désignation du titulaire du compte personnel de 'Madame' à 'Monsieur', alors que le compte a été créé suite à mon installation."

. "le représentant de machines agricoles cherche 'le patron' alors que je suis installée depuis 2000."

. "je suis appelée 'Princesse' lors d'une réunion".

Je me sens à ma place...

. "dans mon labo, en création".

. "quand je reçois des groupes pour visiter la ferme, que les questions se succèdent et que les réponses suivent : tout est fluide".

. "quand je fais les clôtures, au calme, dans les prairies, à mon rythme".

. "quand c'est moi qu'on appelle pour récupérer les brebis qui se sont échappées".

. "quand je pense à ma liberté, ma disponibilité, la simplicité et la joie dans ma vie".

Extrait des post-it déposés par les participant.es le 4 octobre. (L'intégrale des post-its figure dans les actes. Lire en p. 11.)



Depuis votre dernière LAD, l'équipe de salariés et administrateurs qui oeuvre sur le volet * "Systèmes de production économes & autonomes" (SPEA**) et installation-transmission de Réseau Civam a...

. animé les formations...

. "Accompagner et faciliter le changement chez les agriculteurs.rices" pour les équipes d'animation ou conseil de Solidarité Paysans en Auvergne, Ceta 35 et Biolait ;

. "Maîtriser le diagnostic de durabilité" à Chauvigné (35) ;

. "Construire et conduire un système herbager économe en bovin allaitant et engraisser ses animaux à l'herbe", à Cornil (19) ;

. "Être autonome dans le chiffrage et le pilotage économique de son projet d'installation" avec le Civam IT 35 ;

. bouclé...

. le "Pourquoi-comment valoriser les déchets verts à la ferme" (lire p. 6 et 7) ;

. organisé...

. la journée PAC du 26 septembre au Pôle AD Ouest, Cesson-Sévigné (35) ;

. les rencontres nationales du Réseau sur l'engraissement des animaux au pâturage les 16-17 octobre en Gâtine (79).

"Engraissement des animaux au pâturage : quelles pratiques pour quelles qualités ?" (lire p. 4-5) ;

. les rencontres SPEA des 12-13 novembre à Murs-Erigné (Anjou) sur le thème "élevage et changement climatique".

. le séminaire ADMM** du 26/11 à Clermont-Ferrand, rendez-vous annuel de présentation des travaux auprès des groupes et partenaires, scolaires, agriculteurs, etc.

. réalisé...

. 2 jours d'intervention sur l'empreinte alimentaire auprès des étudiants d'Unilasalle Beauvais ;

. 1 jour d'intervention sur l'accompagnement auprès des partenaires du projet de recherche-action Covaliance (semences paysannes) ;

. 1 intervention sur le diagnostic de durabilité auprès des Licence Pro ABCD du Rheu (35) ;

. et continué ses autres chantiers.

* : les autres branches de l'arbre Réseau Civam : Systèmes agricoles et alimentaires territoriaux (SAAT), Accueil en milieu rural (AEMR), Transmission-crédation d'activités & développement territorial (TCADT).

** : SPEA = pôle AD Méditerranée + pôle AD Moyenne Montagne + pôle AD Grand Ouest.



Retour sur les rencontres thématiques

Engraisser des animaux au pâturage

« Les animaux dans les prés, c'est habituel. Mais les engraisser à l'herbe pâturée l'est beaucoup moins ! » C'est pourquoi le réseau CIVAM a organisé une rencontre d'échanges de pratiques à l'automne en Gâtine, afin de capitaliser sur le sujet et de trouver des pistes de développement. Visites de fermes qui engraisent ovins et bovins à l'herbe et présentation de leur projet de charte de qualité « 100% herbe » ont été l'occasion d'aborder de nombreuses questions. Tour d'horizon.



Après les journées aveyronnaises de 2018, ce sont les éleveurs de Gâtine qui nous ont reçus cet automne.

Pourquoi engraisser ses animaux au pâturage ?

Les motivations des éleveuses et éleveurs à développer ces systèmes d'élevage répondent à de nombreux enjeux sociétaux : activités dans les territoires ruraux, environnement, santé, paysage, bien-être des éleveur.ses et des animaux, etc. Les lister a permis de commencer la définition de critères communs à regarder sur les fermes pour y répondre : chargement, part du pâturage dans la ration, viabilité et travail dans les fermes, durée d'engraissement, haies, etc.

Quels animaux engraisser ? Si l'engraissement des femelles est une constante dans les systèmes herbagers, celui des mâles est beaucoup moins répandu. Or ces animaux vendus maigres seront bien engraisés quelque part et probablement pas à l'herbe ! Les participants ont abordé ces impacts délocalisés sur l'aval, en regardant le taux d'engraissement des élevages.

Comment ? Les pratiques varient entre éleveur.uses et fermes de conditions pédoclimatiques différentes (de la Normandie à l'Aveyron !) et leurs désignations diffèrent : engraissement à l'herbe/avec de l'herbe/au pâturage. Une certitude ressort cependant : il est possible d'engraisser à l'herbe pâturée, des ovins ou des bovins, même si cela nécessite plus de temps et de la saisonnalité avec des périodes de maintien d'état au fourrage stocké.

Quels résultats des fermes ? Une comparaison des résultats économiques et énergétiques de systèmes d'élevage selon les modes d'engraissement a été réalisée pour l'occasion par Nathan Morsel de l'Adapa. Il montre que le système herbager dégage plus de valeur ajoutée à l'hectare qu'un système brotards ou taurillons en ration sèche à l'auge. Le système herbager a aussi un bilan énergétique et un bilan émission de gaz à effet de serre plus faible, même rapportés à l'unité produite.

Quelles viandes ? Nathan a présenté les résultats de plusieurs mois de recherche sur l'impact des facteurs d'élevage sur les qualités des viandes (cf. page suivante) et les discussions se sont poursuivies avec des bouchers. Des groupes avaient déjà échangé avec des professionnels : "Le CFA boucherie de Tulle nous avait contactés pour avoir des carcasses différentes de ce qu'ils avaient l'habitude de voir. On a fait tuer une vache et on a fait un debriefing. Le gras blanc cassant, la couleur et la tendreté les ont marqués."

Quels débouchés ? Le constat est que l'élevage allaitant français a été spécialisé pour être naisseur de brotards à grosses carcasses pour l'export, y compris en raison des politiques publiques historiques avec les primes à la vache mère et non à l'UGB. A côté, les fermes laitières n'élèvent pas non plus la plupart des veaux issus du troupeau, qui partent en exploitation de veaux de boucherie.

En filière longue les prix de la viande sont tirés par l'élevage laitier, tandis que la consommation se tourne globalement vers des viandes maigres et transformées. Le consommateur est noyé par les labels et marques souvent trompeuses appuyées par de gros moyens marketing. Quelle place pour l'engraissement au pâturage dans tout cela ? Peut-être faut-il réfléchir des partenariats pour engraisser les veaux des élevages laitiers pour les filières longues, et se démarquer sur des filières territoriales avec des produits de qualité ? Après deux journées d'échanges conviviaux et productifs, les participants repartent avec de nombreuses pistes de travail pour leur groupe, leur territoire et le Réseau Civam !

Jacques Gauvreau,
éleveur bovin allaitant en Corrèze et référent Réseau Civam
Romain Dieulot, Réseau Civam.

Paroles d'éleveurs

Quid de la race ?

. "Il faut avant tout chercher un système d'élevage basé sur l'herbe pâturée pour l'élevage et l'engraissement."

. "Il est possible d'engraisser 100% à l'herbe avec la plupart des races". "C'est moins vrai en Blonde..." "Voire en Parthenaise !"

. "Une race plus précoce se finira plus vite, ce qui présente un intérêt économique."

. "Le travail de sélection de l'éleveur.euse pour adapter le troupeau au système pâturant joue aussi". "L'éducation des jeunes également : leur donner des fourrages grossiers pour former l'encombrement de la panse, les éduquer au pâturage avec les animaux plus âgés."

. "Au sein d'une même race, ne faut-il pas rechercher des petits gabarits?"

L'impact des facteurs d'élevage sur les qualités de la viande

S'appuyant sur les parutions scientifiques et sur des expériences d'éleveurs, Nathan Morsel de l'Adapa a réalisé une étude approfondie sur l'impact des facteurs d'élevage sur les qualités des viandes. Synthèse.

Plusieurs mesures de qualité ont été étudiées: nutritionnelle (acides aminés, type d'acides gras, minéraux, vitamines), organoleptique (couleur, jutosité, tendreté, goût/odorat), carcasse (conformation, état d'engraissement, couleur & fermeté du gras), bouchère, sanitaire et stabilité oxydative.

Des qualités qui sont liées à l'animal (race, âge, sexe), à la conduite d'élevage (déplacement, période de restriction, stress, vitesse d'engraissement, concentration) et à l'alimentation (nature, équilibre, densité), avec des interactions entre tous ces facteurs !

Trois tissus du muscle sont impactés, qui font les "qualités" de la viande : musculaire, conjonctif et adipeux. Les fibres musculaires donnent la couleur, elles sont plus rouges avec l'âge et conservent mieux l'eau, mais l'oxydation les fait brunir. Le tissu conjonctif, composé de collagène, durcit avec l'âge. Le tissu adipeux se développe en dernier lors de la croissance de l'animal. Le gras intramusculaire, le fameux « persillé », est le dernier à se mettre en place dans les tissus adipeux.

La durée d'engraissement est donc déterminante, mais la précocité également : elle traduit la vitesse de mise en place des tissus et donc de l'engraissement. Les femelles sont plus précoces que les mâles, les races laitières plus précoces que les allaitantes et parmi les allaitantes, les races rustiques et anglo-saxonnes sont plus précoces que les autres.

L'alimentation des animaux est aussi un facteur déterminant. La flore des prairies amène plus d'oméga 3, de vitamines, de minéraux, de terpènes qui apportent du goût et d'antioxydants qui stabilisent les qualités nutritionnelles et organoleptiques. La valeur alimentaire baisse avec le stade de l'herbe et avec le séchage (herbe stockée). Les bienfaits d'une alimentation à l'herbe s'estompent dès que les animaux changent de régime, avec un effet "pâturage" qui disparaît au bout de 2 mois.

Période de restriction. Un animal de "report" maintenu au foin pour être engraisé à la prochaine saison de pâturage, va mobiliser en priorité son gras de couverture plutôt que son gras intramusculaire, plus stable. Il y aura donc une meilleure répartition des types de gras. Pendant cette période, la croissance est ralentie. Quand l'animal jeune est remis au pâturage, un rattrapage de croissance a lieu, appelé "croissance compensatrice". De nouvelles fibres de collagène sont synthétisées, augmentant la tendreté du tissu conjonctif.

Engraissement à l'herbe pâturée : le bilan

Facteurs	Impacts sur la viande
Augmentation du pâturage	↗ exercice, ↘ stress
Herbe pâturée au stade feuillu	↗ vitamines, ↗ oméga 3, ↗ flaveur, ↗ stabilité
Augmentation de la durée d'engraissement	↗ persillé, viande + rouge, + juteuse
Période de restriction	↗ persillé/gras couverture, ↗ tendreté

Nathan Morsel, Adapa et Romain Dieulot.

Assurer la soudure...

... Cet automne, trois mois de précipitations, quasi ininterrompues à l'ouest, ont succédé à 9 mois plus secs que la moyenne. Et avec la pluie revenue, voilà la croissance de la ressource pâturable retrouvée ! Certain.es ont parfois pu avoir du mal à envoyer les animaux la chercher sans abîmer. L'un dans l'autre, 2019 était somme toute une année de pâturage très correcte. C'est en tous cas ce qu'on entend dire fréquemment parmi vous.

."De la pluie on voulait, de la pluie on a eu" : avec un nombre de jours de pluie et des cumuls de précipitations supérieurs à la normale dans de nombreuses régions depuis le tout début de l'automne, la ressource pâturable a repris du poil de la bête (ruminante) cet automne, rattrapant plus ou moins 9 mois de déficits hydrique et fourrager (beaucoup plus dans les zones du Massif Central et de Paca).

Les betteraves ont aussi profité de fond des pluies d'automne... mais n'ont pas toujours été faciles à ramasser.

."Les semaines d'ici à la fin de l'hiver ne sont plus nombreuses, mais peuvent être longues !" Comme il a fallu attendre la repousse, puisqu'il n'était pas toujours évident d'envoyer les animaux la chercher, il s'est souvent mangé plus de stocks que d'ordinaire. Il en est qui parient sur un printemps précoce. D'autres rachètent du fourrage.

. Jean-Marie Welch (Civam Empreinte, Hérault) a témoigné de l'impact du réchauffement global sur son système pâturant (lors des journées *élevage et changement climatique*" des 12-13 novembre sur lesquelles nous reviendrons dans le "zoom 4 pages" de la Lad 92) : le froid hivernal rendait jusqu'à présent les callunes consommables un temps, bloquant leur sécrétion de tannins en cas d'"attaque" par un ruminant. Ce froid est devenu plus rare. Une ressource pâturable en moins !

. 1921 : autre année où une longue période de sécheresse a fait place à une longue période pluvieuse. Puis une vague de froid est venue anéantir les choux, betteraves, rutabagas... En Anjou, cette année là, les feuilles des frênes ont fourni un fourrage complémentaire précieux. Les éleveurs avaient aussi coupé le lierre autour des arbres pour nourrir leurs bêtes. Réchauffement global ou pas, les anciens, en citant parfois leurs aînés, nous rappellent que le climat n'a "jamais été réglé comme du papier musique" !

. Vos commandes de Pâtur'agenda® et de Plannings de pâturage 2020 sont à envoyer à david.falaise@civam.org. Bons de commande à récupérer sur <http://www.agriculture-durable.org/ressources/paturagenda/>



. La Granjafoin met en relation gratuitement les offres et demandes de fourrages en France.

De nouvelles offres sont proposées dans différents départements. Vous avez besoin de fourrages ou vous pouvez en proposer ? C'est par ici : <http://bit.ly/2Yecf2l> ou en flashant le QR code ci-contre avec votre mobile.





Déchets verts à la ferme Atout environnemental, agronomique et économique

Dans un contexte méditerranéen fragilisant les sols et où l'accès aux matières organiques d'élevage est limité, les déchets verts apparaissent comme des sources importantes de matière organique pour les fermes. Plusieurs producteurs.trices des Civam de PACA et d'Occitanie se mobilisent pour valoriser cette ressource et créer des partenariats avec les collectivités locales.

Philippe, maraîcher et oléiculteur bio dans le Gard, réalise du compost à base de déchets verts issus de collectivité depuis une dizaine d'années. Ses objectifs : améliorer l'état du sol pauvre en matière organique, valoriser une ressource locale tout en faisant des économies d'intrants !

Avec un épandage de 40 à 50 t/ha en moyenne sur une partie de sa surface en maraîchage de plein champ et des apports chaque année dans ses serres, les résultats sont positifs : le sol est peu motteux, moins séchant, sa structure grumeleuse ; plus de végétation sur les cultures et des économies réalisées par rapport à l'achat d'intrants extérieurs. Seul bémol : un temps de travail non négligeable car Philippe manque d'équipement. Ce qui ne l'empêche pas de recommander cette pratique à d'autres producteurs et d'encourager à créer des partenariats gagnants-gagnants avec les collectivités locales !

Pour les agriculteurs-trices, notamment pour ceux qui n'ont pas d'élevage, valoriser les déchets verts de collectivités permet d'accéder à une source locale de matière organique, gratuite ou à bas coûts. D'un point de vue agronomique, le compost de déchets verts redonne une structure et une capacité de rétention d'eau aux sols.

Pour les collectivités, la valorisation de déchets verts permet une utilisation directe de ces ressources sur le territoire. Elle favorise ainsi le développement local d'une agriculture durable, tout en sensibilisant la population au tri des déchets et en renforçant l'interconnaissance entre agriculteurs et habitants. La gestion des déchets verts est souvent déléguée à un prestataire, rémunéré pour les enlever et les traiter (broyage, compostage...); un partenariat avec des collectifs d'agriculteurs peut être une option moins coûteuse.

Maïlys Carré, Réseau Civam.

Ce qu'ils en disent

"J'estime que le coût du compost produit est suffisamment inférieur à celui du commerce (20€/t livrée) pour compenser le temps que je prends à le produire." **Cédric, maraîcher, Vaucluse.**

"Comme bilan, un effet positif sur la structure du sol et un faible coût financier. Au début on tâtonne, il n'y a pas de solution miracle. C'est un processus fermier, pas industriel." **Philippe, maraîcher, Gard.**

"J'observe une meilleure réactivité de sol liée au compost, qui favorise la résilience de la plante, notamment face aux aléas climatiques." **Nicolas, viticulteur, Aude.**



Pourquoi /comment

Valoriser les déchets verts à la ferme

Afin de sensibiliser collectivités et producteurs à travailler ensemble à la préservation des sols et à la pérennité de la production alimentaire locale, les Civam méditerranéens ont réalisé un nouveau "Pourquoi/Comment". Basée sur des retours d'expériences d'agriculteurs, cette collection offre des repères de base sur une problématique et ses enjeux. Petit aperçu du contenu de ce dernier numéro.

6 agriculteurs du Sud de la France, 4 maraîchers, 1 viticulteur et 1 céréalier, qui valorisent les déchets verts sur leurs fermes témoignent de leurs pratiques. Chaque fiche témoignage présente la ferme, le processus de compostage et l'utilisation de déchets verts sur les cultures, ainsi qu'un focus sur une spécificité de l'exploitation. A lire également, une interview retraçant l'origine de la démarche, les difficultés rencontrées, les avantages et inconvénients ainsi que les résultats observés sur le sol, les cultures, le temps de travail et sur les coûts liés à cette pratique.

Une collectivité d'Occitanie s'est également prêtée à l'exercice. Elle explique comment la valorisation des déchets verts auprès des agriculteurs du territoire a été intégrée dans ses appels d'offre de sous-traitance, inspirée par le retour d'expérience d'une communauté de communes voisine travaillant avec le Civam Humus du Gard. Aujourd'hui, 40% des déchets verts sont valorisés sur les fermes. Et la demande augmente !

A télécharger sur <http://ad-mediterranee.org/valoriser-les-dechets-verts-a-la-ferme>

Retrouvez la collection entière sur <http://www.agriculture-durable.org/ressources/les-pourquoi-comment-comment>

Témoignage

Des cultures vertes plus longtemps grâce au compost



Frédéric Barnier, céréalier et oléiculteur dans le Vaucluse et le Gard, a facilité la transition de son exploitation vers l'agriculture biologique en valorisant des déchets verts en compost. Outre les bénéfices sur ses sols, ce compost lui a permis de revenir à des rendements proches de ceux en conventionnel en sec.

D'où t'es venue l'idée de valoriser les déchets verts ?

L'idée est venue du constat d'un appauvrissement de mes sols. Je suis passé en bio il y a une dizaine d'années, pour réduire ma dépendance à la chimie et au pétrole. Pendant plusieurs années, j'ai fonctionné sans aucun amendement, ce qui a progressivement réduit la fertilité de mes sols. Je travaille avec les déchets verts depuis maintenant quatre ans.

Quelle était la fumure habituelle sur les cultures ? Pourquoi la remettre en question ?

Avant le passage en bio, je réalisais 2 à 3 apports d'ammonitrate, qui devaient représenter à peu près 200 unités d'azote. Mais dès qu'il y avait un gros coup de sec, le blé était cuit du fait de l'échaudage rapide.

Quels avantages et inconvénients ?

Les rendements, qui avaient nettement diminué lors de la transition vers le bio (conséquence de l'impasse sur les amendements), ont réaugmenté de manière significative, depuis que je travaille avec la matière organique. En blé, je suis passé (en sec) de 3,5 t en chimique, à 1 t en bio sans amendement, pour remonter à environ 2,5 t stabilisés aujourd'hui.

L'état du sol s'est nettement amélioré avec les déchets verts.

Je n'ai pas fait certaines cultures type maïs et millet mais je pense que ça marcherait bien. Je suis plus sceptique avec le tournesol, car pour le coup, on souhaite que le plant sèche assez rapidement, et mes observations sur d'autres cultures m'ont montré que grâce aux apports, les cultures restaient vertes plus longtemps (cas des plants de pois chiche en 2018, ce qui m'a permis de récolter 1 mois plus tard que les voisins avec des rendements de 2,2 t/ha).

Il faut en revanche être vigilant sur le produit et le processus. Les déchets verts doivent être broyés lentement, pour assurer une bonne homogénéité des lots. Il faut aussi qu'ils soient exempts de plastique, ce qui est rarement le cas. Le produit final devrait être dans l'idéal criblé.

Quel bilan global en retires-tu ?

J'observe de bons résultats sur mes cultures (augmentation des rendements, moins d'échaudage en mai-juin), avec une vie du sol (notamment lombricienne) plus forte, quelque soit le type de sol.

Et la suite ?

L'acquisition récente d'un retourneur d'andains devrait me permettre de faire les retournements à environ 300 m³/heure (sur mes terres maïs aussi à l'extérieur en tant que prestataire), comparé à un travail similaire de 2 jours

En savoir +

Découvrez l'intégralité de son témoignage et son processus de compostage, au sein de la brochure Pourquoi/Comment !

L'écho des cultures

Alternatives au traitement de semences contre la carie

. Extraits d'une discussion sur le groupe de discussion cultures économes*...

Bonjour à tous. Un agriculteur du réseau, engagé en MAEC réduction d'IFT, souhaiterait se passer de traitement de semence chimique sur son blé. Sa principale crainte est le risque de carie. Il souhaiterait essayer un traitement au vinaigre. D'après une rapide biblio, il semblerait que ce traitement avec à 1l/q de vinaigre montre des résultats intéressants. Avez-vous des retours d'expériences ?

Laure, Réseau des Civam normands.

Bonjour, la première chose à faire est de faire analyser ses semences, à Angers je crois, pour un coût raisonnable. On peut ne rien mettre si pas de contamination. Sinon, il y a le sulfate de cuivre. Pour le vinaigre, je ne sais pas."

Jacques, agriculteur en Vendée.

"Oui, pour la carie : 1 l de vinaigre (max 10% d'acidité sinon risque de phytotoxicité) avec 1 l d'eau pour 100 kg de semences."

Mathieu, animateur.

"On peut faire 1 l de vinaigre blanc + 1 l d'eau + bouillie bordelaise à raison de 50g de cuivre métal par quintal de blé. Augmenter la dose de vinaigre blanc peut avoir tendance à faire chuter la faculté germinative."

François, agriculteur dans le Châtelleraudais.

"En bio, les semences sont traitées au vinaigre. Une autre possibilité, non homologuée, est le traitement à la bouillie bordelaise. Par contre, concernant le traitement au vinaigre, il y aurait un impact négatif sur le développement racinaire. Qui aurait des infos ?"

Antoine, animateur.

Quelques ressources bibliographiques supplémentaires partagées dans cette conversation par d'autres membres du groupe :

. une fiche des agrbios de Paca sur la gestion de la carie :

http://www.bio-provence.org/IMG/pdf/bio_de_paca_carie_2019.pdf

. une page du site de l'itab consacrée à la carie :

<http://www.itab.asso.fr/activites/lestraitementsdesemences.php>

. une publication de la Fredon Nord Pas de Calais sur le traitement des semences au vinaigre :

http://www.itab.asso.fr/downloads/jt-intrants2013/13_j_bruyere_vinaigre.pdf

* Inscrivez-vous et posez vos questions sur

<https://groups.google.com/group/cultures-economes>.

En +

. L'Alpad vient de publier deux vidéos de témoignages techniques retraçant ses travaux sur

. maïs, tournesols et blés population (39 min)

<https://youtu.be/P1uoZ3qxGd4> ;

. sur les couverts végétaux productifs (43 min)

<https://youtu.be/VyjRSLTnyP4>.

. Reportage sur les TCS en bio : <https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/31490/>





Faire le pari des collectifs d'agriculteurs dans la prochaine PAC ?

La transformation en profondeur des modèles de production agricole requiert des mesures d'accompagnement pour aider les agriculteurs dans cette transition, comme l'a confirmé en 2018 le rapport définitif de l'atelier 14 des États Généraux de l'Alimentation. C'est le sens du travail et des propositions communes de Réseau Civam, Trame et la FNCuma pour réformer la Politique agricole commune (PAC).

Rappelons qu'une véritable transition agroécologique et alimentaire nécessite de porter des objectifs forts et clairs auxquels doivent impérativement répondre l'ensemble des politiques publiques et, en premier lieu, la Politique Agricole Commune :

- . Permettre aux agriculteurs de mieux vivre de leur métier et aux ruraux de bien vivre dans leurs territoires.
- . Mettre en place une agriculture dont les mécanismes reposent sur le fonctionnement des agroécosystèmes afin de préserver les ressources et les conditions de son renouvellement.
- . Mettre en place une agriculture qui freine le dérèglement climatique tout en s'adaptant à ses effets.
- . Freiner la concentration des outils de production et les agrandissements afin d'assurer le renouvellement des générations et l'aménagement du territoire.
- . Assurer un accès pour tous à une alimentation saine, choisie, de qualité et relocalisée.

DES SOUTIENS AUX EXPLOITATIONS QUI S'ENGAGENT DANS UNE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Nous souhaitons un rééquilibrage des budgets au sein de l'architecture de la PAC avec un rééquilibrage de 15% des montants du premier pilier en faveur du second, soit le maximum rendu possible par la Commission Européenne pour les États Membres. Nous insistons sur l'importance de l'approche régionale du Feader* pour mieux prendre en compte les enjeux territoriaux. Pour nos 3 réseaux, les mesures du second pilier doivent se focaliser sur la transition vers des systèmes plus respectueux de l'Homme, de l'environnement et des territoires. Nous demandons des Mesures Agro Environnementales et Climatiques s'appliquant à l'ensemble du système de production. Ces mesures doivent reposer sur des cahiers des charges relatifs à des systèmes de production prédéfinis (polyculture-élevage, grandes cultures, maraîchage) et inclure des leviers adaptés à chacun d'eux. Mais ces cahiers des charges ne peuvent être conçus et normalisés sans concertation avec les acteurs des territoires.

Nous voulons faire reconnaître le droit à l'expérimentation et le temps passé par les agriculteurs dans des collectifs. Il s'agit aussi de permettre à certains d'entre eux d'expérimenter et de trouver de nouvelles voies. Or l'expérimentation comporte des risques, elle engage celui qui la mène vers des résultats incertains, pourtant c'est la manière la plus fine pour trouver des solutions adaptées aux territoires. Ces expérimentations passent généralement par un investissement en temps important, notamment dans les dynamiques collectives.



DES AIDES À L'ACCOMPAGNEMENT CIBLÉES SUR LES COLLECTIFS

Le second pilier doit soutenir des démarches d'accompagnement de collectifs d'agriculteurs engagés dans l'agroécologie. Les dynamiques collectives sont essentielles car elles permettent les échanges entre pairs (mais aussi avec les autres acteurs du territoire), les expérimentations et la mobilisation de ressources communes. Elles permettent aussi de rassurer les individus qui composent le groupe face aux incertitudes du changement. Ces dynamiques nécessitent un accompagnement adapté, dont les soutiens de la PAC doivent tenir compte :

- . en développant des approches d'accompagnement dans la durée assurées par des structures de terrain ;
- . en favorisant l'expérimentation en soutenant la prise de risque par les agriculteurs et leurs collectifs ;
- . en soutenant l'émergence d'innovations techniques et sociales développées par et pour les praticiens de manière appropriable et reproductible.

Nous proposons la mise en place de dispositifs de soutien aux collectifs d'agriculteurs ou aux membres engagés au sein d'un collectif d'agriculteurs.

Nos propositions complètes ont été déposées dans le cadre des consultations actuelles sur la PAC menées par l'État Français. Elles semblent être accueillies favorablement comme le montre notre agenda de réunions en janvier : Conseiller du Président de la République, Conseiller du Premier Ministre, Présidente de la commission des Affaires Européennes de l'Assemblée Nationale...

Nous espérons qu'elles ne resteront pas lettre morte suite à ces rendez-vous.

Vincent Dulong, Réseau Civam.

* : Fonds européen agricole pour le développement rural. Instrument financier de la politique européenne de développement rural, le Feader est le second pilier de la politique agricole commune (PAC). Il est doté en France de 11,4 milliards d'€ pour la période 2014 – 2020

EN SAVOIR +

<http://www.civam.org/index.php/actualites/675-pac-et-accompagnement-des-collectifs>



Le collectif *Plantes en élevage* pour l'évolution de la réglementation

Le collectif Plantes en élevage auquel participe le Réseau Civam s'est donné pour mission de contribuer à l'évolution de la réglementation sur l'usage de la phyto et aromathérapie. Ses arguments, ses actions en cours ou à venir en 2020 pour rétablir la légalité de ce savoir-faire paysan, dont une pétition toujours à signer sur <http://www.plantesenelevage.fr/>

Le manifeste des éleveurs et éleveuses hors-la-loi !

"Nous, éleveur.euses bovins, caprins, ovins, porcins, équins, de volailles, apiculteur.trices, que nous soyons en agriculture biologique ou en conventionnel, en montagne ou en plaine, nous utilisons des plantes pour prévenir les maladies et pour les soins à nos animaux.

Nous privilégions l'usage des plantes, plutôt que des antibiotiques ou tout autre produit chimique de synthèse. Et nous sommes dans l'illégalité !

En valorisant un savoir-faire traditionnel basé sur la nature, en protégeant ainsi nos animaux et nos concitoyens-nes de l'antibiorésistance, en préservant l'eau de contaminations par des médicaments chimiques de synthèse, nous sommes hors-la-loi !

Pourtant, l'usage généralisé des antibiotiques pose un problème de santé publique : chaque année, en France, plus de 150 000 patients développent une infection liée à une bactérie multi-résistante, et plus de 12 500 personnes en meurent*.

Face à cette urgence, il est incohérent que l'usage des plantes en élevage se voit imposer un tel carcan réglementaire. En effet, aujourd'hui, pour pouvoir utiliser des plantes en élevage, elles doivent disposer d'une autorisation de mise sur le marché (AMM), comme les médicaments, et être prescrites par un vétérinaire. Or, très peu de médicaments à base de plantes disposent de cette AMM, procédure lourde et inadaptée. Au mieux, nous avons le droit d'utiliser des préparations sur prescription d'un vétérinaire, lorsqu'aucun autre médicament n'est disponible !

Impossible donc, pour nous, éleveurs et éleveuses, d'utiliser des orties, du romarin, du pissenlit, de la lavande... pour les soins à nos troupeaux. La loi nous contraint à leur préférer des produits antibiotiques, anti-inflammatoires ou anti-parasitaires issus de la chimie de synthèse !

Parce que nous voulons continuer à nous former,
parce que nous voulons expérimenter, échanger et débattre librement sur ces pratiques avec nos collègues,
parce que nous ne voulons plus être hors-la-loi,
l'Etat doit en urgence définir un cadre réglementaire spécifique pour pouvoir utiliser les plantes en élevage et mettre un terme à cette situation."

* Rapport Carlet, "groupe de travail spécial pour la préservation des antibiotiques", missionné par le ministère des affaires sociales.

Le Collectif Plantes en élevage

est animé par l'ITAB et regroupe des organisations professionnelles (Réseau CIVAM, FNAB, FNGDS, TRAME, FEVEC, FADEAR, Confédération Paysanne), des instituts techniques (ITAB, ITEPMAI), des praticiens vétérinaires (Antikor, FEVEC, GIE Zone Verte, etc.), des botanistes, des structures économiques (BIOLAIT, etc.). Pour le Réseau Civam, Aurélien Leray, paysan administrateur de Réseau Civam et Jérôme Ménard, représentant Civam à l'ITAB, suivent le dossier et participent aux réunions du collectif.

Parmi les actions du collectif...

. plusieurs rendez-vous (ou tentatives de rendez-vous) avec Viva suite au nouveau cadre imposé pour les formations Viva sur la phyto/aroma en élevage (lire Lad 87, p 8) ;

. un travail sur des propositions réglementaires et législatives, y compris dans le cadre européen ;

. plusieurs rendez-vous dans les ministères et à l'Elysée ;

. la création d'un site dédié : <http://www.plantesenelevage.fr/> avec le manifeste ci-contre, une pétition et une lettre à adresser aux parlementaires pour les sensibiliser au problème ;

. prochains rendez-vous : participation du collectif au colloque PPAM Biovallée dans la Drôme les 12 et 13 mars 2020.

Contact : Roxanne Mitralias 01 43 62 18 73 ou contact@plantesenelevage.fr. Voir aussi la plaquette du collectif ici : <http://www.plantesenelevage.fr/>

Observatoire des fermes bovin lait de l'Ouest

DEPUIS 10 ANS, LES SYSTÈMES HERBAGERS* MONTRENT LEURS PERFORMANCES DE DURABILITÉ

Avec moins de terres, d'animaux et d'investissement que la moyenne des fermes laitières de l'Ouest, les systèmes herbagers dégagent autant, voire plus de revenu, font vivre plus de monde sur les fermes et préservent l'environnement. Recherchant la création de richesse plus que les quantités produites, ils résistent mieux aux aléas économiques. Tels sont les constats de la dernière étude de l'Observatoire technico-économique du Réseau CIVAM sur 10 ans. Cet observatoire compare chaque année les performances des systèmes herbagers CIVAM avec les exploitations laitières du RICA (Réseau d'Information Agricole) du Grand Ouest...

LES FERMES LAITIÈRES CONVENTIONNELLES BALLOTTÉES PAR LES CRISES.

Sur les 10 années étudiées, la fin des quotas a engendré des fluctuations de prix, dont deux crises laitières. L'étude de l'Observatoire montre que les résultats des fermes conventionnelles sont très impactés par le prix du lait. Un effet d'autant plus fort que la production est importante. Le Revenu Disponible moyen par actif du RICA peut ainsi varier de 16 000 € d'une année sur l'autre.

LES FERMES HERBAGÈRES DÉGAGENT DAVANTAGE DE VALEUR AJOUTÉE.

Dans ce contexte incertain, les fermes herbagères ne cherchent pas à produire le maximum de lait, mais à dégager un maximum de valeur ajoutée. En s'appuyant sur les ressources naturelles présentes, les herbagers produisent à moindre coût**. Une ferme herbagère non bio dégage en moyenne 24 920 € de Revenu Disponible par actif, soit 7000 € de plus que la moyenne RICA (+39%), avec 85 000 l de lait vendu en moins. Au final, 246 € de plus par hectare de Résultat Social***, soit 5 actifs agricoles en plus pour 10 km².

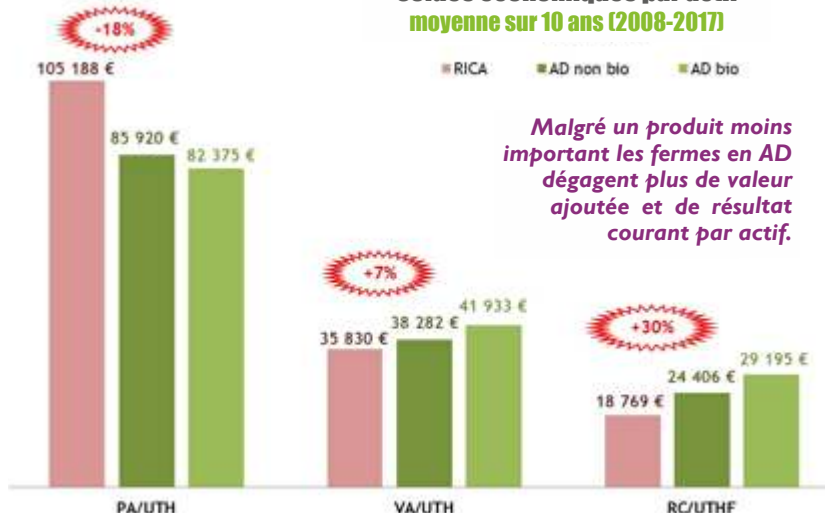
Résultat courant par actif évolution sur 10 ans (2008-2017)



En conventionnel, le résultat des fermes est très corrélé au prix du lait. Avec plus de valeur ajoutée par litre de lait, la variabilité interannuelle sur le résultat est moins importante en AD.

Ces résultats sont encore plus intéressants pour les fermes herbagères en agriculture biologique.

Soldes économiques par actif moyenne sur 10 ans (2008-2017)



Malgré un produit moins important les fermes en AD dégagent plus de valeur ajoutée et de résultat courant par actif.

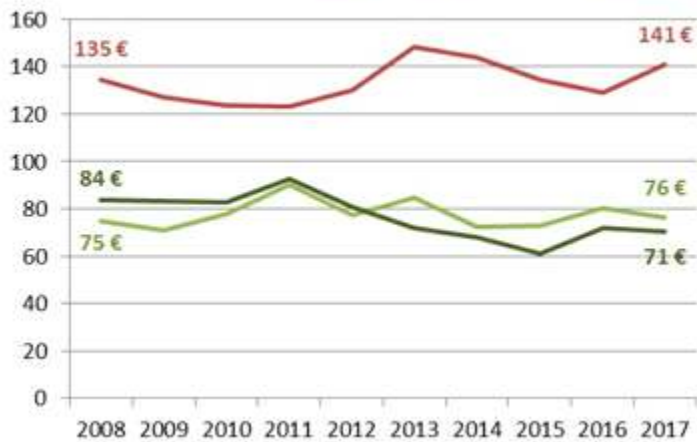
LA STRATÉGIE 'VOLUME' PRISE EN DÉFAUT D'EFFICACITÉ.

Malgré les crises laitières, la ferme moyenne RICA, poursuit toujours une stratégie de maximisation des volumes, avec des résultats économiques calés sur le prix du lait. L'étude montre pourtant qu'il n'y a pas de baisse de charges au litre de lait quand le volume produit augmente. Cette stratégie produit des conditions de travail tendues, des disparitions de fermes et des campagnes qui se vident.

Et les conduites techniques qui visent à produire beaucoup en consommant beaucoup ont des impacts environnementaux marqués : 4 fois plus de dépenses de phytos et d'engrais minéraux par hectare par rapport aux herbagers non bio. La stratégie 'volume' apparaît donc risquée et peu efficace, pour les agriculteurs comme pour l'environnement.



Coûts alimentaires pour 1000 l — RICA — AD non bio — AD bio



L'écart se crée en premier lieu au niveau du coût alimentaire. Il a tendance à se creuser encore ces dernières années.

UNE CONVICTION DES CIVAM : MISER SUR LES SYSTÈMES HERBAGERS !

Face à cette dynamique inquiétante du secteur laitier et l'enjeu des nombreux départs à la retraite à venir, il est urgent d'abandonner la course aux volumes et aux investissements. Il est temps que les éleveurs, comme les décideurs, misent sur les systèmes herbagers. Ces fermes montrent qu'il est possible de faire différemment : en recherchant un système économe et autonome, créateur de valeur ajoutée, on peut rémunérer des actifs agricoles, garder des outils de production transmissibles et être à la hauteur des enjeux environnementaux.

Romain Dieulot, Réseau Civam.

En savoir +

Retrouvez l'étude dans son intégralité : <http://www.agriculture-durable.org/lagriculture-durable/observatoire-technico-economique/>

* Systèmes herbagers de l'étude : systèmes de production économe et autonome qui valorisent au maximum l'herbe pâturée : mais dans la surface fourragère < 20 %, 190 jours en moyenne de ration 100 % pâturage.

** Réduction des charges : 2 fois moins de concentrés pour nourrir les animaux, 55 € de coût alimentaire en moins aux 1000 l et par hectare : 76 % d'économie d'engrais, 74 % d'économie de phytos et 210 € par ha de coût de mécanisation en moins.

*** Résultat social : il mesure le résultat permettant de . rémunérer tout le travail, exploitant et salarié (rémunérations et cotisations sociales) ; . assurer la santé financière de l'exploitation (réduire l'endettement).

Lors du spectacle du 5. (Photo Civam Défis 44).



>> suite de la p. 3...

Puis, elles ont posé collectivement des questions et émis des propositions au Réseau. A suivre pour des travaux nationaux en 2020.

Le lendemain : visites de projets agricoles économes et autonomes réfléchis à deux.

En après midi : débat autour de représentantes d'associations locales. Le soir venu, des paysannes des Civam 44, et "fières de l'être", comédiennes pleines d'humour et de talent, jouent des scènes qu'elles ont préparées sur leurs vies "multifonctions", ce qu'elles aiment dans le métier et ce qu'elles ne veulent plus ! Touche finale : la chorale de Femmes "Las Mariposas" aidera, à travers des chants écrits pour et par des femmes du monde entier, à canaliser l'émotion du public (300 personnes) qui a ri et pleuré ensemble.

AVANCER. Elles voulaient se connaître et se reconnaître. Maintenant, elles et ils espèrent élargir le champ des rencontres entre pair.es, multiplier les formations, donner confiance pour s'affirmer, s'enrichir des solutions trouvées sur le terrain, oser se rendre visibles et participer à la réussite d'un métier épanouissant et rémunérateur. De nouvelles rencontres s'imposent.

Maryse Degardin, administratrice Réseau Civam, référente sur la thématique genre et agriculture, Emilie Serposian, animatrice du groupe femmes au Civam Défis 44, et chargée de l'organisation de la journée du 5 octobre.



En savoir + :

les actes des rencontres "femmes en ferme" disponibles auprès de Sixtine Prioux, (sixtine.prioux@civam.org) qui remplace Laurie Barant à Réseau Civam sur cette thématique ou Emilie Serposian (agridurable@fdccivam44.org).

Le Réseau Agriculture Durable (RAD) créé en 1994, n'existe plus en tant qu'association loi 1901, mais la commission SPEA (Systèmes de production économes et autonomes) a vocation à rassembler sur le plan national tous les groupes adhérant à Réseau Civam intéressés pour marcher ensemble vers des systèmes de production durables. L'administrateur référent de cette commission est Aurélien Leray, éleveur en Ille-et-Vilaine et Goulven le Bahers en est le coordinateur. Contact : 02 99 77 36 74.



A lire, à voir

Mon travail en vèlages groupés & monotraite

Vidéo par Le Cedapa

La web-série du Cedapa se poursuit : Ronan Guernion, éleveur à Tonquédec en Côtes d'Armor, y présente son travail au fil des saisons en système pâturant avec vèlages groupés et monotraite. retrouvez les 3 premiers épisodes sur

<http://www.cedapa.com/un-centre-technique-sur-lherbe/les-velages-groupes-de-printemps/>

Cultiver la valeur ajoutée et l'emploi à la ferme

Vidéo par Caméra au Poing, la Télé buissonnière



Au cœur des Petites Pyrénées, ils et elles élèvent vaches, brebis laitières et cochons, produisent et vendent des légumes et du fromage... Instants de vie, réflexions partagées sur l'agriculture de groupe avec les 5 associés du GAEC du Champ Boule, à Barjac qui inventent leur propre partage du travail et du temps. Sur <https://vimeo.com/378992601?ref=fb-share> (25 min).

Groupes Civam : démultiplication de l'accompagnement collectif

par Réseau Civam

Répondant à un double enjeu d'interconnaissance des groupes et de sensibilisation au-delà de notre réseau, ce dossier de synthèse a pour vocation de valoriser l'action des Civam en matière d'accompagnement de collectifs en transition vers l'agroécologie et donner une vision globale et transversale de la dynamique dans l'ensemble des régions.

Disponible auprès de melissa.dumas@civam.org



1er mémo vidéo "accompagner la transition vers des systèmes + économes et autonomes"

Disponible sur la chaîne Youtube de Réseau Civam :

<https://www.youtube.com/watch?v=bwz5xH3QNeQ>

Voir les autres mémos "accompagner..." commentables et imprimables sur <http://www.agriculture-durable.org/ressources/ressources-pour-animateurs-de-groupes-dagriculteurs/>

Annonces

. **A reprendre ferme de 52 ha groupés en majorité**, à Saint Martin sur Oust (Morbihan). En Agriculture Biologique depuis 2009, nous élevons 25 vaches normandes et leur suite. Le lait est entièrement transformé (fromages à pâte molle, pâte cuite, fromage blanc, beurre...) Nous vendons à des Amap, sur 3 marchés et auprès de revendeurs. Nous sommes autonomes pour l'alimentation : les vaches mangent uniquement de l'herbe et du foin ainsi qu'un peu de céréales que nous produisons. Nous élevons aussi quelques cochons avec le petit lait.

Contact : 06 65 92 33 31 ou fermedekeroga@gmail.com

. **A transmettre cause retraita en 2020 ferme laitière 300 000 l** sur Ballots (Mayenne) : 50 ha groupés accessibles au pâturage (contrat MAE). Noyau à vendre : cheptel, bâtiments, logettes, chaudière bois déshydratée (eau chaude, chauffage), puits artésien, bosquets épurateurs, maison d'habitation à louer ou à vendre, terres à louer. Contact : 02 43 06 67 51 / 06 28 29 70 76.

Formations

... pour animateurs, conseillers, agents de développement :

. **"Construire et conduire un système herbager économe - Base**, 10, 11 mars et 16 avril 2020.

Contact : romain.dieulot@civam.org.

. **"Savoir réaliser un diagnostic prairial"**, 14-15 avril, Grand Ouest.

Contact : alexis.meyer@civam.org

. **"Comprendre le fonctionnement du sol"**, 11-12 mai, Sarthe.

Contact : melissa.dumas@civam.org

Nombreuses autres offres de formations sur le catalogue Réseau Civam 2020.

www.agriculture-durable.org/formations/



Agenda

. **4 février** : formation "comprendre la réforme de la PAC", 9:30 à 17:30, salle de l'InterA-focg, 26, rue Beaubourg 75003 Paris. Contact : goulsen.lebahers@civam.org

. **26 mars** : AG de Réseau Civam de 9:30 à 17:00, Maison des Associations de Solidarité, 10 Rue des Terres au Curé, 75013 Paris.

. **11 mai**, Palais du Luxembourg, Paris : colloque de restitution du projet Casdar TransAÉ (Transformations du travail et transitions vers l'Agro-Écologie). Restitutions régionales **30 janvier, 19 mars, 9 avril...** voir <http://www.agriculture-durable.org/l'agriculture-durable/transmutations-du-travail...>



Avec la contribution financière du Compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (CASDAR)



LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE

Lettre d'information trimestrielle publiée par le Réseau Civam

Adresse : 17 rue du Bas Village - CS 37725 - 35577 Cesson Sévigné cedex

Tél : 02 99 77 39 25 - www.agriculture-durable.org

Dépôt légal : à parution / ISSN : 1764-2868 / CPPAP n°0921G 81528

Directeur de la publication : F. Bouin.

Conception & relecture : A. Delahais, M. Blin, G. Le Bahers, D. Falaise, M. Dumas, A. de Marguerye, R. Dieulot, L. Blondel, M. Carré, A. Puel, J.-M. Lusson.

Animation & mise en forme : A. Puel, J.-M. Lusson.

Reproduction autorisée en mentionnant la source - Imprimerie Le Galliard - Cesson Sévigné (35) - Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales.

Je m'abonne

- 6,50 € pour les adhérents des groupes de Réseau Civam
- 13 € pour les non adhérents pour 1 an

Nom :

Adresse :

Profession :

Chèque à l'ordre de Réseau Civam, 17 rue du Bas village, CS 37725, 35577 CESSON-SEVIGNE Cedex.